



**Centre jeunesse du
Bas-Saint-Laurent**

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Un service pour les familles vivant avec un problème de négligence au Bas-Saint-Laurent

Rimouski, le 1^{er} février 2013. – Le Centre jeunesse du Bas-Saint-Laurent et le Centre de santé et de services sociaux de La Matapédia offrent le Programme L'EnTrain qui s'adresse aux familles de la MRC de La Matapédia vivant avec un problème de négligence. Il met l'accent sur leurs forces et sur la participation de la communauté (ex. : organismes communautaires, écoles, autres).

Ce programme comporte quatre volets, soit l'intérêt et le développement de l'enfant, le pouvoir d'agir des familles « empowerment », l'apport des ressources du milieu, l'intensité, la cohérence et la durée du soutien offert aux familles en se basant sur les besoins de l'enfant. Les parents et leurs enfants âgés de onze ans et moins s'engagent volontairement à rencontrer les animateurs responsables de façon régulière, et ce, sur une période de deux ans.

Des travaux ont été réalisés en collaboration avec l'Agence de la santé et des services sociaux du Bas-Saint-Laurent, le CSSS de La Matapédia, le Centre jeunesse du Bas-Saint-Laurent et les partenaires de la Table COSMOSS (Communauté Ouverte et Solidaire pour un Monde Outillé, Scolarisé et en Santé) pour définir et initier une approche intégrée en négligence de manière à agir ensemble, de façon continue et complémentaire.

Ce programme s'inscrit dans la décision du gouvernement du Québec d'accorder une attention particulière à la problématique de la négligence dans le cadre de la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014, *Enrichir le Québec de sa relève*.

Dans la MRC de La Matapédia, deux animateurs sont responsables du programme L'EnTrain. Depuis 2010, 24 parents sont inscrits dont 15 femmes et 9 hommes et leur nombre est appelé à augmenter dans les prochains mois.

La négligence, ce n'est pas ce qu'on fait à un enfant, c'est ce qu'on ne lui fait pas. La négligence, c'est lorsqu'une personne ne pose pas les gestes nécessaires pour répondre aux besoins fondamentaux d'un enfant. De là l'importance de lui faire face et d'offrir à l'enfant et à sa famille toute l'aide et les services dont ils ont besoin, le plus tôt possible.

Soulignons que récemment ce programme est devenu disponible aux familles des MRC de La Mitis et du Kamouraska.

De plus, son implantation s'effectuera dans l'ensemble des MRC du Bas-Saint-Laurent, et ce, sous la coordination de l'Agence de la santé et des services sociaux du Bas-Saint-Laurent au cours de l'hiver 2013.

-30-

Source : Raymonde Gagné
Responsable des communications
Centre jeunesse du Bas-Saint-Laurent
418 723-1255, poste 1803